La CGT Pénitentiaire
Contact: cgtpoitiersvivonne@gmail.com - Poste: 1370 - Facebook: La CGT Pénitentiaire - www.cgtpenitentiaire.com
C.P. POITIERS - VIVONNE

LA CEREMONIE DES MENOTTES D'OR
- Edition 2026 -

Cher(e)s collègues,

C'est avec un extrême déplaisir que nous vous annonçons la création d'une toute nouvelle cérémonie de remise de trophées : Les « menottes d'or » !

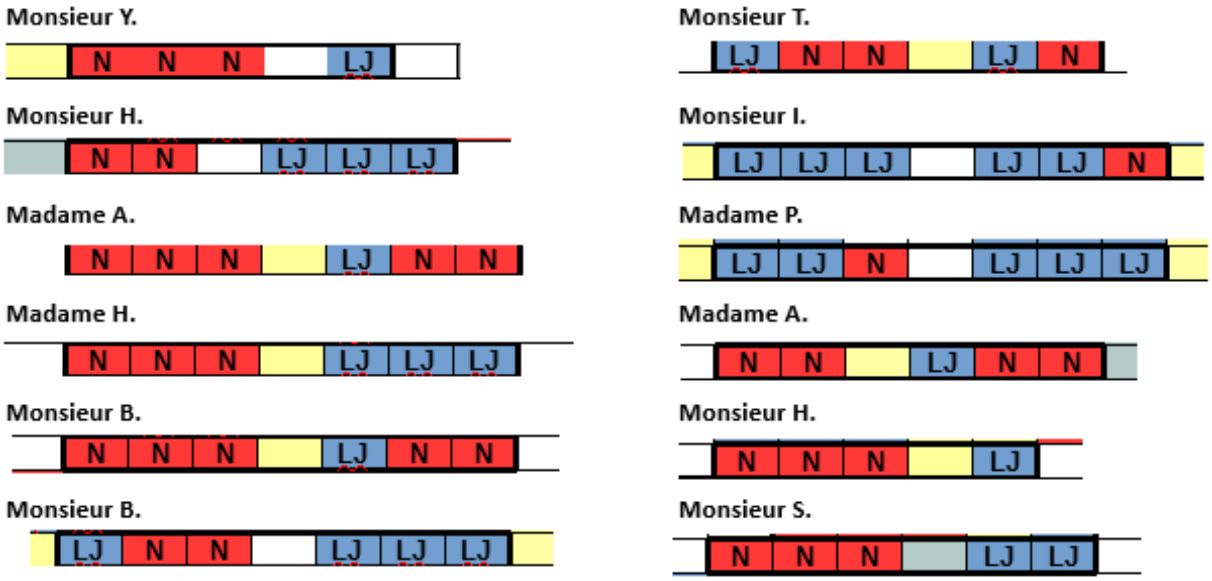
Celle-ci a pour but de mettre à l'honneur certains agents qui se retrouvent enchaînés à leur service durant la fin d'année…

En effet, voilà trois ans déjà que certain(e)s surveillant(e)s se voient attribuer un planning des fêtes peu avare en surprises. Quel « bonheur » de voir que des incohérences sont commises une année et répétées la suivante !

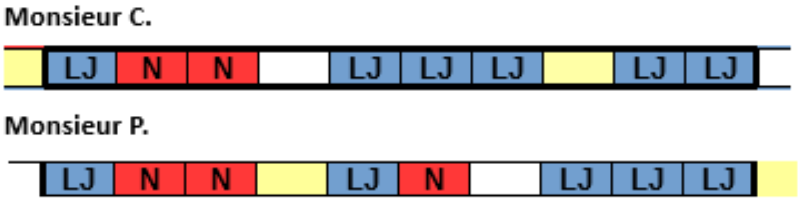
C'est pour cela que notre bureau local a décidé de créer cet évènement, dans le but de mettre en lumière celles et ceux dont la valeur n'a d'égale que la nouvelle circonférence de leur « zone d'évacuation digestive » (…)

Ainsi, l'année 2026 voit 14 nominé(e)s au sein du service 12h M.A.H. / Q.F.

La compétition s'annonçait rude, mais 2 participants se sont particulièrement démarqués. Voyez plutôt :



Et voilà le lot dont nos deux « lauréats » peuvent être particulièrement fiers :



Que de reconnaissance à travers ce service, que de considération, n'est-ce pas !? C'est qu'il en faut du temps pour faire les choses bien…

Mais revenons-en à nos moutons – puisque c'est pour ça qu'on nous prend.

Composer un emploi du temps des fêtes n'est pas simple, nous en convenons. Mais il faut toutefois se montrer raisonnables ; **un planning publié le 13 novembre**, alors qu'il est demandé courant octobre, n'est déjà pas un bon début quand on pense à l'organisation personnelle dont chacun a besoin – que cela soit pour les légitimes moments de réveillon en famille ou pour la garde des enfants.

Trois jours d'aménagement seulement en l'époque de Noël / Nouvel An, faut-il dire merci ? D'autant que certains en bénéficient à l'issue d'un service de nuit – ce qui ne fait au final que 2 réels jours de repos. Et que dire des **problèmes de légalité** quant aux cycles attribués aux agents ?

Heureusement, ceux-ci ont encore la possibilité de procéder à des changements entre eux, sans quoi un tel « aménagement » aurait plutôt les aspects d'une sanction…

A l'instar de l'année dernière, il ne nous aura fallu qu'un délai très court pour constater l'ensemble des dégâts et en faire un retour global, alors que plancher dessus en collaboration avec les O.S. pourrait éviter ce genre de surprise désagréable. Coopérer, étudier, équilibrer. Sans vanité et au profit de tous.

En tout état de cause, **La CGT Pénitentiaire** demande à ce que le service des fêtes 2026 soit révisé pour les agents concerné(e)s – celles et ceux dont le prévisionnel, ci-dessus, s'avère calamiteux – en espérant que 2027 et les années suivantes ne voient plus se renouveler de telles aberrations.



Le bureau local,
16 novembre 2026

